

Index AI : PRE01/091/2013
21 February 2013

Japon. Le gouvernement « sans pitié » de Shinzo Abe procède à ses trois premières exécutions

L'exécution de trois condamnés à mort est un geste rétrograde et de mauvaise augure de la part du nouveau gouvernement libéral démocrate du Japon, a déclaré Amnesty International jeudi 21 février.

Ces exécutions sont les premières depuis que la nouvelle équipe gouvernementale a pris ses fonctions en décembre et font craindre que le rythme des exécutions ne s'accélère sous le gouvernement de Shinzo Abe.

Masahiro Kanagawa, 29 ans, a été pendu au centre de détention de Tokyo jeudi 21 février, le même jour que Kaoru Kobayashi, 44 ans, au centre de détention d'Osaka, et Keiki Kano, 62 ans, au centre de détention de Nagoya. Kaoru Kobayashi et Keiki Kano ont été exécutés alors qu'ils s'apprêtaient à demander à être rejugés.

Roseann Rife, directrice d'Amnesty International pour l'Asie du Sud-Est a fait la déclaration suivante :

« Ces exécutions, auxquelles il a été procédé en secret, s'apparentent à des meurtres. Les autorités étaient déjà particulièrement déterminées à procéder à des exécutions lors du précédent mandat de Shinzo Abe en tant que Premier ministre. Il est à craindre que ces exécutions marquent le début d'une série d'homicides commis de sang froid par l'État. On peut légitimement se demander si ces condamnés n'ont pas été exécutés à des fins strictement politiques.

« Nous demandons au ministre de la Justice Sadakazu Tanigaki de ne pas signer de nouveaux ordres d'exécution et de prendre plutôt le temps de la réflexion et de l'examen attentif des faits. Plus des deux tiers des pays du monde n'utilisent plus la peine capitale, discréditant de ce fait ceux qui affirment qu'elle est nécessaire. Le Japon fait partie d'une minorité isolée sur cette question et nous demandons instamment au ministre de jeter les bases d'un réel débat public sur le maintien de la peine capitale dans le pays. »

Dix personnes ont été exécutées par pendaison en moins d'un an lors du précédent mandat de Shinzo Abe comme Premier ministre entre septembre 2006 et septembre 2007. Les propos du ministre de la Justice actuel Sadakazu Tanigaki, qui s'est prononcé publiquement en faveur de la peine de mort, font craindre que ce record d'exécutions ne soit surpassé.

Le nombre actuel de condamnés à mort dans les prisons japonaises, 134, est l'un des plus élevés qu'ait connus le Japon depuis plus de 50 ans. Habituellement, les prisonniers sont prévenus quelques heures avant leur exécution, mais il arrive que certains n'apprennent qu'au dernier moment qu'ils vont être pendus. Les familles ne sont en général averties qu'après l'exécution.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, quelles que soient la nature du crime commis, l'identité de son auteur ou la méthode d'exécution utilisée par l'État. La peine capitale

constitue le châtimeut le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit, et viole le droit à la vie.